académie Dijon

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Collège Louise Michel
CHAGNY
1, ROUTE DE SAINT-LOUP - BP 29 - 71150 CHAGNY
TÉL. 03 85 87 17 71 - FAX 03 85 87 08 22
mail : 0710009z@ac-dijon.fr

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF EN COLLEGE
CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :

Le collège Louise Michel de Chagny, représenté par Monsieur Christophe BOUDIAS, principal, en application de l'acte voté lors du conseil d'administration du 4 février 2021
et
Monsieur Thibault ROY, auteur, n° SIRET : 508 557 592 00039

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

L'auteur s'engage à assurer l'animation de deux ateliers de dessin de presse.

Cet accompagnement sera dispensé dans les locaux du collège à l'attention de deux classes de 4ème les 30/03/2021 et 01/04/2021.
Le tarif est établi sur la base de 210.00 euros par demi-journée + 70.00 euros par demi-journée de frais de déplacement.

Article 2 :
La responsabilité de l'établissement est engagée quant à la surveillance et au suivi des élèves.

Article 3 :
La prestation de l'auteur fera l'objet d'une facturation adressée à l'établissement et prise en charge par celui-ci par virement administratif à l'ordre de l'auteur (RIB joint).

Article 4 :
En cas de non respect par l'une ou l'autre partie des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Fait à Chagny, le .....

Signature du chef d'établissement	Signature de l'auteur
Monsieur Christophe BOUDIAS	Monsieur Arnaud FINISTRE